

16ème législature

Question N° : 14718	De Mme Clémence Guetté (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Pénurie de médicaments, dont l'amoxicilline et certains traitements diabétiques	Analyse > Pénurie de médicaments, dont l'amoxicilline et certains traitements diabétiques.
Question publiée au JO le : 30/01/2024 Date de changement d'attribution : 05/03/2024 Date de signalement : 23/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Clémence Guetté attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la situation relative à la pénurie de nombreux médicaments, dont l'amoxicilline et certains traitements diabétiques. Elle souhaite alerter sur un enjeu qui met en danger un nombre important des concitoyens. En effet, du fait de la pandémie de la covid-19 qui a durement touché la France, la demande pour certains médicaments a augmenté de manière substantielle, sans que des mesures fortes ne soient prises en conséquence. Cela a entraîné une pénurie sur de nombreux types de médicaments, dont certains qui font déjà l'objet d'une demande importante en temps normal. Selon l'Agence nationale de sécurité des médicaments, 3 700 médicaments connaissaient des ruptures de stock ou des tensions d'approvisionnement en 2022. À la fin du mois d'août 2022, on dénombrait 3 500 déclarations de rupture ou risque de rupture de stock pour l'année 2023. Cette situation est catastrophique à plusieurs égards : en plus d'ajouter une angoisse dispensable aux patients en parallèle de leur maladie, elle entraîne des pratiques dangereuses pour les usagers telles que le troc ou le stockage. L'Agence nationale de sécurité des médicaments rapportait que de nombreux médicaments étaient toujours en tension d'approvisionnement en novembre 2023. C'était notamment le cas de l'amoxicilline sous différentes formes, un antibiotique prescrit pour soigner les infections chez les enfants et qui est dans la liste des médicaments essentiels selon l'Organisation mondiale de la santé. Les causes de cette situation sont nombreuses : les difficultés d'approvisionnement en raison de la conjoncture internationale avec la guerre en Ukraine, le conditionnement des médicaments, la délocalisation de la production et la consommation en hausse du fait des épidémies de covid-19, de grippe et de bronchiolite, aboutissant à un marché en tension. La production de médicaments fait également défaut : 40 % des médicaments génériques sont produits par deux laboratoires dans le monde, selon l'économiste Nathalie Coutinet. Les pénuries touchaient autrefois des médicaments peu connus du grand public : aujourd'hui, ce phénomène s'est étendu à des médicaments très demandés comme le paracétamol ou l'amoxicilline. Alors que les logiques de marché et le manque d'anticipation ont amené cette situation délétère, il devient plus qu'impératif de protéger les concitoyens et de leur permettre d'accéder à ces traitements, pour certains vitaux. Aujourd'hui, il est nécessaire que le ministère de la santé prenne en compte les revendications des syndicats de pharmaciens, qui ont préconisé d'établir des stocks avant l'hiver prochain dans le but de faire face à d'éventuelles fluctuations du marché et de montées imprévues de la demande. À moyen terme, il est crucial de prendre des mesures allant dans le sens de la formation d'un pôle public du médicament et de relocaliser la production médicamenteuse en France. Au regard de cet enjeu primordial, elle souhaite donc savoir ce qu'elle compte mener en matière de politiques publiques afin de mettre fin au phénomène de pénurie de médicaments, pour permettre aux Français de se soigner convenablement et ce, de manière durable.

